

l'idée ou le courage leur avait manqué pour en étendre plus loin les applications dans le domaine de l'organisation sociale et politique ; telle fut la mission accomplie d'une manière éclatante par les philosophes du XVIII^e siècle. Je sais qu'ici je vais contre les idées reçues, et je m'attends à des réclamations. Quoi ! dira-t-on, les philosophes du XVIII^e siècle ne sont-ils donc pas unanimes à rejeter les idées innées, les idées naturelles, absolues, à proclamer que toutes les idées, sans exception, viennent des sens, et en conséquence à nier la raison universelle et toutes les vérités universelles et nécessaires, soit pour la spéculation, soit pour la pratique ? Il est vrai que cette négation est implicitement contenue dans la fausse hypothèse sur l'origine de nos connaissances, aveuglément adoptée et opiniâtement défendue par les philosophes de cette période. C'est en quoi consiste leur erreur, et cette erreur a été trop souvent et trop bien démontrée pour qu'il soit besoin d'y insister. Mais s'ils nient théoriquement et la raison universelle et les principes absolus, en revanche ils les admettent explicitement dans la pratique quand il s'agit de morale, de justice et de politique. Partout on dit et on répète que Voltaire est un disciple aveugle de Locke et de la philosophie de la sensation ; cela n'est vrai qu'avec une énorme restriction. En effet, Voltaire admet une raison universelle, la même chez tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux. Il va plus loin, il considère cette raison comme une émanation de l'Être suprême (1), tout de même que Malebranche ou Fénelon. Cette raison, dit-il encore (2), enseigne à tous les hommes qu'il y a un Dieu, et qu'il faut être juste. Avec autant d'éloquence, avec les mêmes arguments que l'auteur du *Traité de l'existence de Dieu*, il soutient l'existence d'une mo-

(1) Ed k. VI^e vol., p. 65. *Tout en Dieu*.

(2) *Ibid.*, pag. 39.